



Litige vente véhicule d'occasion

Par **jelisa**, le **23/11/2009** à **06:49**

Bonjour,

mon beau père est mécanicien automobile en retraite depuis 5 ans.

il a vendu au début de cette année un véhicule d'occasion à un particulier.

l'acquéreur a roulé plus de 10 000 kms pendant 7 mois avec le véhicule. au bout de 7 mois survient un problème de boite de vitesse.

il réclame maintenant le remboursement du véhicule ou la prise en charge des frais pour le changement de la boite entre autres choses.

les professionnels ne garantissent pas eux même les véhicules d'occasion 7 mois!

rien ne laissait supposer un défaut de boite au moment de la vente et le véhicule a parcouru plus de 10 000 kms!

S'en suivent lettres d'intimidation; puis, plus récemment une menace de visite d'huissier pour convocation devant le juge des référés.

quels sont les droits et les moyens de défense pour que tout cela s'arrête?